

The background is a vibrant, abstract composition of various shapes and patterns. It includes large organic shapes in shades of orange, teal, and yellow-green. There are also smaller elements like a blue oval, a circular pattern of dots, and wavy lines. The overall style is modern and artistic.

RENCONTRES INTER CPTS DU RHÔNE

Prévention et promotion de la santé – 14 novembre
2023

Introduction : débat-mouvant autour de la promotion de la santé pour les acteurs des CPTS
Chloé Hamant – Référente Recherche à l'IREPS ARA – coordinatrice dispositif
EMERGNENCE – Chercheure associée Laboratoire TRIANGLE

CONSIGNES

1. Lisez/écoutez l'affirmation

2. Discutez avec votre voisin.e de gauche/de droite pour savoir si vous êtes : Tout à fait d'accord/Plutôt d'accord/Pas du tout d'accord – 2 mn

3. Au signal, donnez votre réponse en vous positionnant dans l'espace :

- Pas du tout d'accord : assis
- Plutôt d'accord : debout
- Tout à fait d'accord : debout, bras en l'air



Ready ?

QUESTION N°1/4

La Santé physique est plus importante
que la santé mentale

Pas d'accord/plutôt d'accord/tout à fait d'accord



LA SANTÉ GLOBALE

"La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité" OMS, 1946

Santé Physique



Santé sociale et
environnementale



Santé mentale



Propose la santé
comme une
ressource

La santé comme mode de
relation de l'homme avec son
milieu social, économique,
environnemental : approche
bio psycho-sociale.

QUESTION N°2/4

Mon conseil en nutrition est déterminant pour
le comportement alimentaire de la personne
que je reçois

Pas d'accord/plutôt d'accord/tout à fait d'accord

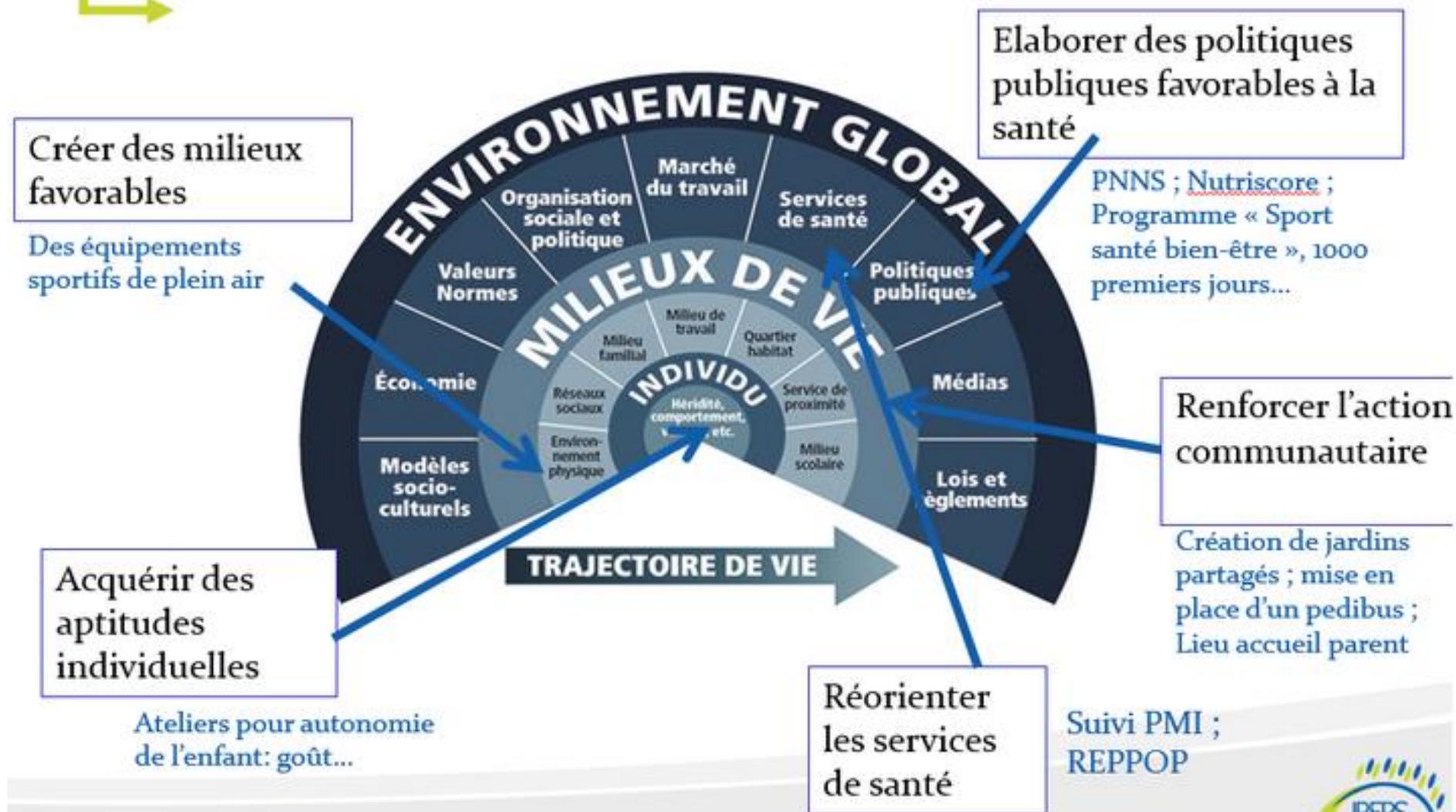


Réponse de la salle : “plutôt pas d’accord”

Une action brève en santé est déterminante en médecine générale... mais ne suffit pas.

Dans un changement de comportement, les déterminants sociaux, culturels... jouent un rôle majeur pour la personne.

AGIR EN PROMOTION DE LA SANTÉ



QUESTION N°3/4

Rendre gratuit l'accès aux dispositifs est le levier principal de réduction des inégalités sociales de santé

Pas d'accord/plutôt d'accord/tout à fait d'accord



Réponse de la salle : “plutôt pas d’accord”

Le frein financier n’est peut-être pas le principal : la gratuité est plutôt un levier nécessaire mais pas suffisant comme on peut le voir avec la promotion de l’activité physique par ex.

D’autres leviers sont l’aller vers (avec un changement de posture pour les pros), prendre en compte la culture et les représentations, élaborer une communication adaptée (littératie), prendre en compte l’accès physique et les contraintes économiques.

Les leviers probants pour lutter contre les Inégalités Sociales de Santé



« **Aller-vers** »



Prendre en compte les **cultures de groupe**



Elaborer une **communication adaptée aux niveaux de littératie** des personnes (si possible co-construire la communication)



Prendre en compte l'**accès physique** à l'intervention (ex. éloignement, accès pour les personnes en situation de handicap, ...)



Prendre en compte les **contraintes économiques** (ex. remboursement des frais de déplacement)



Prendre en compte les **autres contraintes** (service de garde proposés pour que des parents puissent participer à un atelier, horaires adaptés, etc.)

QUESTION N°4/4

Les CPTS peuvent intervenir sur tous les déterminants de la santé

Pas d'accord/plutôt d'accord/tout à fait d'accord



Réponse de la salle : contrastée !

En fonction du périmètre et du type d'intervention, les CPTS participent à de nombreux déterminants de santé.

Le travail intersectoriel, la collaboration, le partenariat... sont nécessaires.



Une approche
intersectorielle pour agir
sur les différents
déterminants de la santé.

« La santé dans toutes les
politiques » (OMS2014)

**Développer le partenariat
les partenaires peuvent accomplir
davantage en travaillant ensemble que
de façon isolée »**

(Corbin et Mittelmark, 2008 ; Jones et Barry,
2011).

UN DISPOSITIF DE PROMOTION DE LA SANTÉ MIS EN OEUVRE PAR UNE ORGANISATION DE SOIN

Présentation : Chloé Hamant, Emergence /
IREPS ARA – Laboratoire Triangle

Porteurs du projet :

- **Pôle Santé Chambéry** (experimentation mère) – Julie Cachard, Jean Louis Correia, Pablo Viera
- **CPTS Saint-Martin-d'Hères**, Anaïs Rousson

IMPACT

Itinéraire Médico-social

Programme d'Accompagnement

sur un Territoire

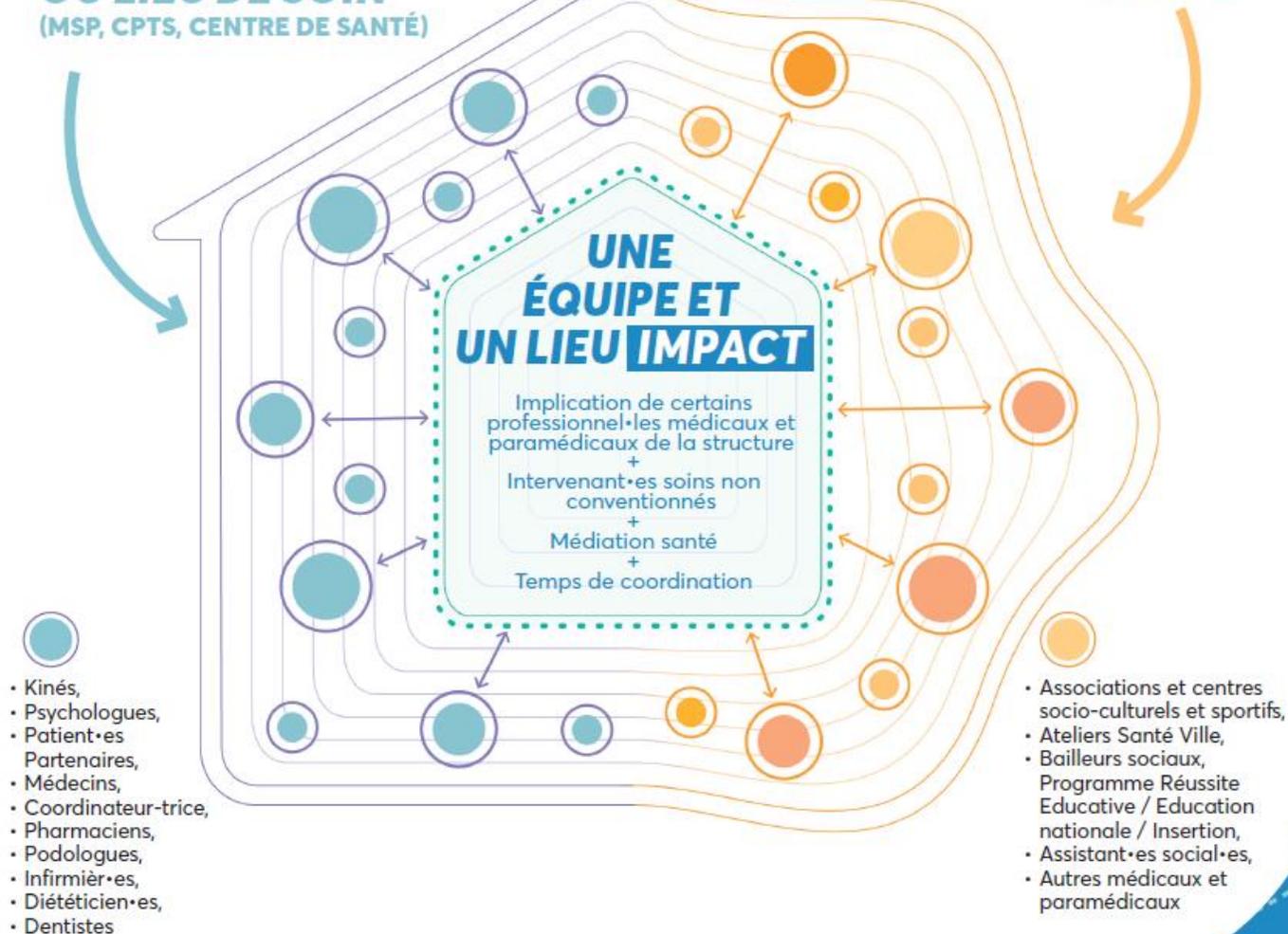


Public visé : personnes présentant des **pathologies chroniques** et cumulant des difficultés sur les différents déterminants de la sante (**situations médico-sociales complexes**)

IMPACT
Itinéraire Médico-social
Programme d'Accompagnement
sur un Territoire

**ORGANISATION
OU LIEU DE SOIN**
(MSP, CPTS, CENTRE DE SANTÉ)

**UN TERRITOIRE
DE VIE**



Les 8 registres d'IMPACT

		A	B
		Accompagnements individuels	Démarches collectives / territoriales
1	Coordination des soins	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagnateur·trice santé. ✓ Concertations pluriprofessionnelles et intersectorielles. <div style="text-align: right;">1A</div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réseau intersectoriel de partenaires locaux. <div style="text-align: right;">1B</div>
2	Soins de supports et thérapies complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consultations de soins non conventionnés. <div style="text-align: right;">2A</div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ateliers thématiques autour du lien social. ✓ Groupes de travail. ✓ Séances thérapeutiques. <div style="text-align: right;">2B</div>
3	Accès aux droits en santé et recours aux soins	<p>Médiation santé et aide aux démarches administratives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Orientation vers les services sociaux. ✓ Suivi et accompagnements aux rendez-vous médicaux. <div style="text-align: right;">3A</div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communication autour du dispositif, sur les recours possibles et les actions de prévention. <div style="text-align: right;">3B</div>
4	Soutien de proximité aux professionnels médico-sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recours simple pour les professionnel·les de santé – Fiche de Saisine. ✓ Appui pour mettre en place, coordonner et/ou faire connaître des actions de prévention. <div style="text-align: right;">4A</div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Animation d'un lieu dédié à la santé globale au cœur du quartier. ✓ Formation « culture commune » réunissant soignant·es et travailleurs·euses du social. <div style="text-align: right;">4B</div>

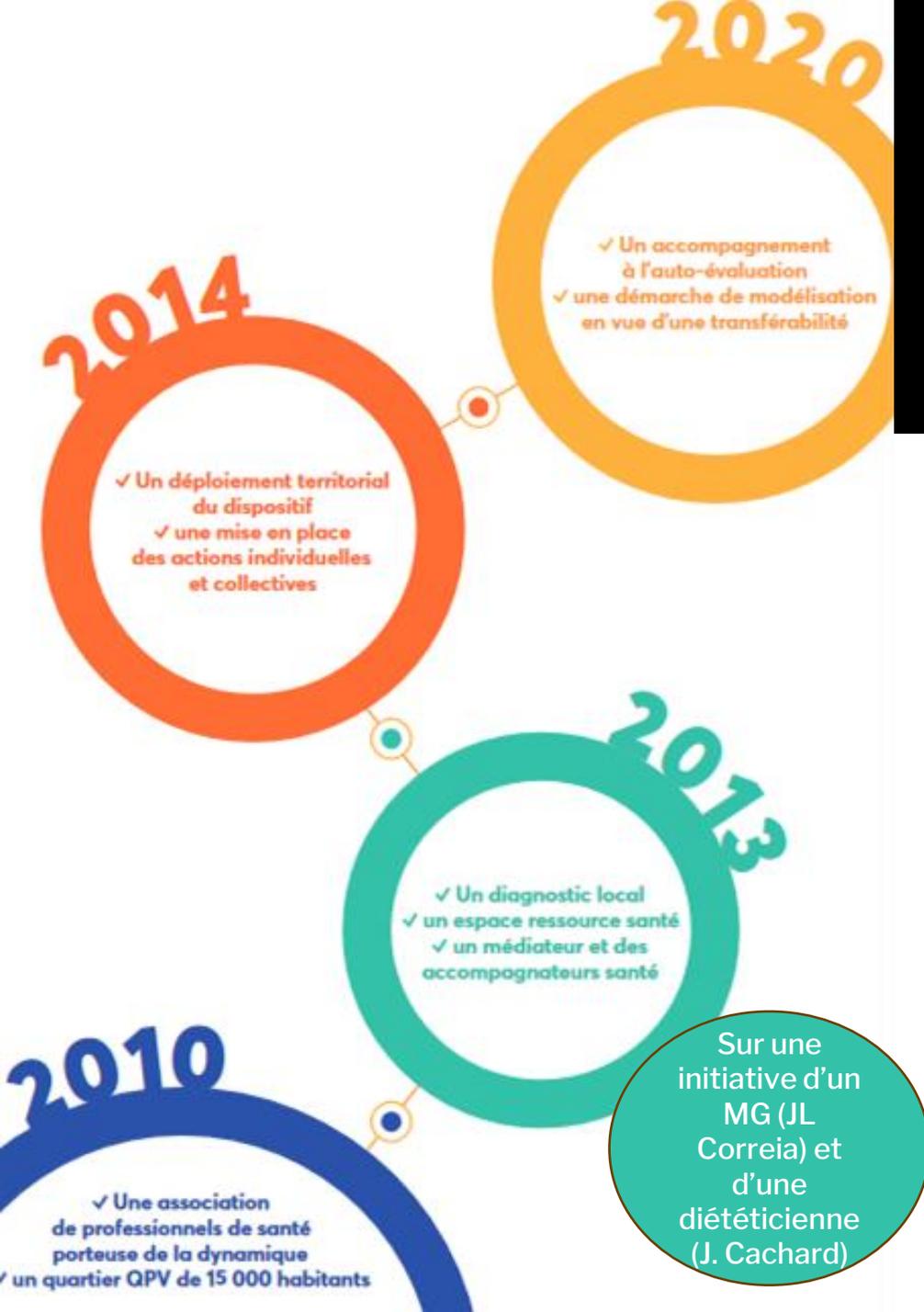
Un état d'esprit transversal et fondamental

> Le renforcement du pouvoir d'agir des patient.es

➤ Un ancrage territorial, partenarial

➤ Aller-vers / médiation

UNE ÉVALUATION TRÈS POSITIVE DU DISPOSITIF « MÈRE » DU PÔLE SANTE DE CHAMBERY



Evaluation des effets du dispositif, accompagnée par l'IREPS ARA et l'ORS AURA (dispositif Emergence) - 2019-2020 :

Méthode : recueil mixte : 20 entretiens et 90 questionnaires patients, analyse dossiers médicaux 2016-2018 et rapports d'activité 2013-2019.

Les critères d'évaluation :

- Comprendre et vivre avec sa maladie : connaissance, adaptation des rythmes et hygiène de vie, adhésion au traitement de leur pathologie
- Améliorer l'état de santé global : niveau biomédical, santé mentale, santé sociale, gestion des douleurs, adhésion et recours au corps médical.

Résultats : Amélioration de la situation des patients pour une majorité d'entre eux sur ces différents critères. A améliorer : le rapport homme/femme et la sortie du dispositif.

L'ensemble des résultats dans la [synthèse de l'évaluation](#).

Des dimensions socles : Une équipe, un territoire, un lieu

TRANSFÉRABILITÉ DES RÉSULTATS : ANALYSER LA CONSTRUCTION DU DISPOSITIF À PARTIR DE DEUX EXPÉRIMENTATIONS LE PÔLE SANTÉ DE CHAMBÉRY ET LA CPTS DE SAINT MARTIN D'HÈRES

Une Equipe : Une approche globale de la sante

- Une posture non paternaliste et non descendante
- Centrée sur les patient.es
- Un travail d'équipe coordonné, avec médiateur/médiatrices.
- Le partage pertinent de l'information, parfois au-delà des professionnel.les du domaine médical et paramédical.
- L'accueil et la formation de nouveaux ou nouvelles intervenan.es dans IMPACT

Un territoire : approche intersectorielle et partenariale

- En proximité immédiate
- Sur plusieurs déterminants de la santé, dans une approche globale
- Champ médical mais pas seulement !
- Soutien mutuel entre professionnels

Un lieu dédié

- Identifiable / visibilité
- Facile d'accès
- Améliore l'orientation par les professionnels
- Permet une culture commune de l'équipe et des bénéficiaires
- Réalité tangible : favorise la participation des patients
- Convivial

LES CONDITIONS SOCLES D'IMPLEMENTATION

Les professionnels

Le territoire

Le lieu d'intervention

La structuration et le financement

Au départ il faut	Pour progressivement aller vers
Les professionnels	
Vous formez déjà une équipe d'au moins 3 paramédicaux vous inscrivant dans un lieu ou organisation de soin qui comprend au moins deux médecins généralistes.	Vous formez une équipe complète, impliquant des professionnel·les médicaux et paramédicaux, intervenant·es en soins non conventionnés, de la médiation santé, et un temps de coordination. ➤ Vous développez une connaissance et une confiance en vos compétences respectives ➤ Vous partagez un même logiciel métier pluriprofessionnel et un dossier commun par patient·e.
Vous partagez une approche globale et non-paternaliste de la santé et du soin.	➤ Les patient·es ont toute leur place dans les processus de décisions pour leur santé et pour définir les règles de fonctionnement du dispositif.
Votre équipe de soins primaires est prête à s'ouvrir aux coopérations locales et intersectorielles.	➤ L'intégration de professions d'autres secteurs est acquise : médiation santé, psychologie, éducation à l'activité physique adaptée, travail social, sophrologie...
Au moins un membre de votre équipe a une expérience ou une formation en prévention/promotion de la santé.	➤ Votre équipe se forme à la participation en santé, la santé communautaire, l'éducation thérapeutique, la gestion de cas, les thérapies complémentaires, l'interculturalité, la littératie en santé...
Vous avez envie de vous inscrire dans un projet d'équipe à long terme.	➤ Le dispositif est coordonné, pérenne, et permet l'intégration de nouveaux intervenants et l'évolution des règles de fonctionnement.
Le territoire	
Vous êtes implanté·es au sein d'un territoire de proximité ou quartier « vécu », à l'échelle du lieu de vie des habitant·es.	➤ Votre dispositif est connu et accessible par les acteurs et actrices du territoire et vous construisez des ponts et des relais avec les autres dispositifs d'accompagnement.
Vous exercez dans un quartier urbain dit prioritaire ou politique de ville (QPV) ou certaines zones rurales défavorisées.	➤ Votre territoire de santé de proximité immédiate est bien défini.
Vous connaissez les caractéristiques de la population de votre territoire d'exercice.	➤ Vous réalisez ou participez régulièrement à un diagnostic participatif des besoins de santé de la population.
Le lieu d'intervention	
Vous êtes prêts à dédier un lieu dans vos locaux professionnels au dispositif.	➤ Un lieu est dédié au dispositif, au cœur du quartier.
Il s'agit au moins d'un bureau de consultation et de créneaux dans une salle collective.	➤ Les habitant·es comme les professionnel·les peuvent facilement identifier et accéder au lieu.
Ce lieu ou une partie de ce lieu est dédié à la santé.	➤ Ce lieu est ouvert, convivial et permet une réelle appropriation du dispositif par les patient·es et les habitant·es.
La structuration et le financement	
Vous disposez d'une structure juridique avec un numéro FINESS.	➤ Le portage juridique et financier du dispositif est établi.
Vous envisagez un outil numérique pluriprofessionnel.	➤ Le partage des informations de santé est mis en œuvre dans le dossier unique de chaque patient·e, assorti d'une messagerie interne sécurisée. Ce système d'information permet en outre de suivre l'activité du dispositif.
Vous avez identifié une possibilité de financement du dispositif.	➤ Un financement pluriannuel dédié est acquis.

Au départ il faut

Pour progressivement aller vers

Les professionnels

Vous formez déjà une équipe d'au moins 3 paramédicaux vous inscrivant dans un lieu ou organisation de soin qui comprend au moins deux médecins généralistes.



Vous formez une équipe complète, impliquant des professionnel·les médicaux et paramédicaux, intervenant·es en soins non conventionnés, de la médiation santé, et un temps de coordination.
Vous développez une connaissance et une confiance en vos compétences respectives
Vous partagez un même logiciel métier pluriprofessionnel et un dossier commun par patient·e.

Vous partagez une approche globale et non-paternaliste de la santé et du soin.



Les patient·es ont toute leur place dans les processus de décisions pour leur santé et pour définir les règles de fonctionnement du dispositif.

Votre équipe de soins primaires est prête à s'ouvrir aux coopérations locales et intersectorielles.



L'intégration de professions d'autres secteurs est acquise : médiation santé, psychologie, éducation à l'activité physique adaptée, travail social, sophrologie...

Au moins un membre de votre équipe a une expérience ou une formation en prévention/promotion de la santé.



Votre équipe se forme à la participation en santé, la santé communautaire, l'éducation thérapeutique, la gestion de cas, les thérapies complémentaires, l'interculturalité, la littératie en santé...

Vous avez envie de vous inscrire dans un projet d'équipe à long terme.



Le dispositif est coordonné, pérenne, et permet l'intégration de nouveaux intervenants et l'évolution des règles de fonctionnement.

Au départ il faut

Pour progressivement aller vers

Le territoire

Vous êtes implanté•es au sein d'un territoire de proximité ou quartier « vécu », à l'échelle du lieu de vie des habitant•es.

Vous exercez dans un quartier urbain dit prioritaire ou politique de ville (QPV) ou certaines zones rurales défavorisées.

Vous connaissez les caractéristiques de la population de votre territoire d'exercice.

➤ Votre dispositif est connu et accessible par les acteurs et actrices du territoire et vous construisez des ponts et des relais avec les autres dispositifs d'accompagnement.

➤ Votre territoire de santé de proximité immédiate est bien défini.

➤ Vous réalisez ou participez régulièrement à un diagnostic participatif des besoins de santé de la population.

Au départ il faut

Pour progressivement aller vers

Le lieu d'intervention

Vous êtes prêts à dédier un lieu dans vos locaux professionnels au dispositif.

Il s'agit au moins d'un bureau de consultation et de créneaux dans une salle collective.

Ce lieu ou une partie de ce lieu est dédié à la santé.



Un lieu est dédié au dispositif, au cœur du quartier.

Les habitant•es comme les professionnel•les peuvent facilement identifier et accéder au lieu.

Ce lieu est ouvert, convivial et permet une réelle appropriation du dispositif par les patient•es et les habitant•es.

Au départ il faut

Pour progressivement aller vers

La structuration et le financement

Vous disposez d'une structure juridique avec un numéro FINESS.

➤ Le portage juridique et financier du dispositif est établi.

Vous envisagez un outil numérique pluriprofessionnel.

➤ Le partage des informations de santé est mis en œuvre dans le dossier unique de chaque patient•e, assorti d'une messagerie interne sécurisée. Ce système d'information permet en outre de suivre l'activité du dispositif.

Vous avez identifié une possibilité de financement du dispositif.

➤ Un financement pluriannuel dédié est acquis.

ACCOMPAGNER À L'IMPLEMENTATION D'UN DISPOSITIF TERRITORIAL DE "PROMOTION DE LA SANTE"

[Lien vers le guide IMPACT](#)

Contactez le Pôle Santé de Chambéry
contact@polesantechambery.fr

- Accompagnements
- Partage des différents outils utilisés (Saisine, Grille d'analyse des besoins, organisation des équipes...)



Questions / réponses

Quels critères d'inclusion des patients ?

Un professionnel de santé, face à un patient avec une maladie chronique et des difficultés d'accès, peut faire une fiche de saisine à Impact. Impact se réunit et fait le choix d'intégrer (ou pas) le patient.

Quelle articulation avec les partenaires ? multiplicité des partenaires sur les coordinations de parcours, sur les politiques territoriales de santé ? quelles plus-values des dispositifs de coordination de parcours et leur articulation ?

Impact permet d'avoir une réponse graduée, en complémentarité avec d'autres dispositifs, et dans une approche d'universalisme proportionné : les moyens mis pour des personnes cumulant des difficultés seront plus importants.